

L'Institut français de Marrakech poursuit son accompagnement à la création : APPEL A PRODUCTION (Graffeurs, peintres, etc.)



1 Ateliers Mchimich

Dans la continuité de son engagement à soutenir les artistes amateurs et professionnels au Maroc, l'Institut français de Marrakech lance son 2ème appel à production. Les graffeurs, peintres, etc. sont conviés à s'approprier les salles des cours de langue de l'Institut français de Marrakech pour leur donner vie !

Cet **appel à production pour les artistes** (graffeurs, peintres, etc.) a pour objectif la **réalisation de fresques** qui prendront place dans les salles des cours de langue de l'Institut français de Marrakech. Les salles des cours sont utilisées par des publics enfants mais aussi adulte.

Les artistes auront le choix des dimensions, couleurs, et thématique pour autant que les fresques répondent au cahier des charges imposé et qu'elles soient adaptées à l'espace dédié. L'Institut français de Marrakech réunira un comité afin de sélectionner les artistes dont les travaux précédemment réalisés correspondent au mieux au cahier des charges.

Le présent appel à projet vise la sélection d'artistes sur la base de références et d'intentions relatives au projet envisagé. Un contrat sera ensuite conclu avec les candidats retenus.

1. Engagements respectifs :

L'appel à projet donnera lieu à la signature d'un contrat entre l'Institut français de Marrakech (nommé ci-après « IF ») et l'artiste. Un statut juridique est donc nécessaire (association, statut auto-entrepreneur, société, etc.). Celui-ci reprendra les obligations des deux parties, et notamment :

1.1 Engagements de l'IF :

L'IF s'engage à fournir à chacun des artistes un espace préalablement préparé, permettant une mise en œuvre immédiate de la réalisation artistique.

1.2 Engagement de l'artiste :

L'artiste réalisera une fresque, respectant les thématiques sélectionnées lors du dépôt de candidature.

L'artiste garantit que la réalisation de son œuvre n'engendrera aucune détérioration des murs des salles de classe.

L'œuvre devra être réalisée **avant le 19 septembre 2021. La durée d'exécution sera déterminée selon le projet retenu.**

L'œuvre devra s'inspirer des thématiques suivantes :

- Environnement, développement durable
- Francophonie, plurilinguisme
- Art : cirque, cinéma, musique, etc.
- Couleurs
- Monuments français
- Vivre ensemble
- Interculturel Maroc – France
- Portraits d'artistes en lien avec la France et le Maroc

Le contenu du projet devra s'adresser à tous publics et tous âges et ne pourra pas :

- comporter de message haineux ou discriminatoire
- risquer de porter atteinte à la réputation de l'IF
- contenir toute évocation à caractère religieux ou partisan
- contenir une marque protégée, ni faire l'objet d'un quelconque message publicitaire
- utiliser le droit d'un tiers sans son autorisation
- comporter une exploitation économique ou commerciale

1.3 Conditions

1 : Les conditions techniques

L'artiste créera son œuvre selon le calendrier de disponibilité des salles de l'Institut français de Marrakech. L'IF prendra en charge son transport et son hébergement.

2. : **Les honoraires artistiques** seront versés à la fin de la réalisation de la fresque.

L'œuvre sera libre de droits pour toute utilisation par l'IF dans un but de communication. L'IF versera un cachet de **4000 dirhams par salle incluant la prestation et la peinture.**

L'hébergement à Marrakech, les repas et les transports de l'artiste à Marrakech seront pris en charge par l'IF.

3. Recevabilité des candidatures

Ce projet s'adresse aux artistes marocaines, marocains et aux étrangères et étrangers résidant au Maroc, **obligatoirement majeurs**. Les artistes peuvent être amateurs comme professionnels. L'artiste disposera d'une patente ou d'un statut d'autoentrepreneur ou salarié par une structure professionnelle habilitée à établir une facturation.

La fresque devra être produite et/ou finalisée **au plus tard le 19 septembre 2021**.
L'artiste devra fournir **un portfolio des œuvres déjà réalisées**.

4. Calendrier

Dépôt des dossiers de candidature portfolio : 25 juin 2021 dernier délai.

Résultat de la sélection : 30 juin 2021.

L'œuvre devra être réalisée avant le 19 septembre 2021.

5. Modalités de participation

Les candidats transmettront **avant le vendredi 25 juin 2021**, un dossier en format numérique à : naomi.hakimi@institutfrancais-maroc.com

Le dossier de candidature est présenté ci-dessous en annexe 1.

ANNEXE

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom et prénom du porteur de projet :

Date de naissance :

Nom de la structure porteur du projet le cas échéant :

Adresse :

Tél :

Mail :

Site internet / Instagram / Facebook :

N° Patente ou Auto-Entrepreneur :

À joindre :

- ☐ CIN

Présentation et/ou CV de l'artiste, accompagné d'un portfolio artistique (PDF, sites internet, Instagram...)

- ☐ Thématique abordée par l'œuvre :

- ☐ Demandes particulières :

Dépôt des candidatures
Le vendredi 25 juin 2021 au plus tard.
par mail à naomi.hakimi@Institufrançais-maroc.com